

naval canadien—nombre d'entre eux ont déjà répondu à l'appel—et les équipages de l'“Algérine” et du “Shearwater”. Le gouvernement anglais fait désarmer ces deux navires à Esquimaux et en fait transporter les équipages à Halifax pour aider à compléter le personnel du “Niobé”. Je crois savoir que le “Niobé” sera prêt à prendre la mer le 1er septembre.

L'hon. M. PUGSLEY: Le “St. John Globe”, qui est habituellement bien renseigné sur ce que le Gouvernement accomplit à Ottawa, a annoncé qu'un retard considérable est dû au nettoyage des chaudières du “Niobé” ou à l'enlèvement de la substance solide que l'on avait introduite dans les tubes pour les empêcher de se rouiller. J'aimerais à demander à mon honorable ami si on lui apprend que le “Niobé” est depuis plusieurs mois dépouillé de ses canons.

L'hon. M. HAZEN: On n'a pas enlevé les canons du “Niobé”. Pour remettre ce navire en état de reprendre la mer et le préparer à la guerre, il a fallu y faire certaines réparations, y compris celles des chaudières et d'autres parties des machines. Ces travaux, on est à les exécuter.

L'hon. M. PUGSLEY: Depuis quand s'en occupe-t-on?

L'hon. M. HAZEN: Depuis une dizaine de jours ou deux semaines.

L'hon. M. LEMIEUX: On parlait il y a un instant des diverses contributions fournies par le gouvernement fédéral; à ce propos, il me sera peut-être permis de dire que j'ai reçu une lettre par laquelle le premier ministre de Québec m'apprend qu'il a offert au gouvernement impérial 4,000,000 de livres de fromage canadien à titre de contribution de la province de Québec.

J'approuve de tout cœur ce que mon honorable ami de Saint-Jean (M. Pugsley) a dit de la Belgique. Si je pense qu'il vaut mieux faire une offre dans le genre de celle que nous avons déjà faite à la France, me permettra-t-on de formuler un avis? Le hasard fait que l'un de nos collègues, l'honorable représentant de Beauce (M. Béland) se trouve en ce moment dans la région des hostilités, et un membre de la Chambre, qui arrive d'Europe, m'apprenait hier soir qu'il a rencontré le Dr Béland le lendemain de la déclaration de la guerre. Le Dr Béland a très loyalement offert aux autorités belges de se mettre à la disposition des services de santé et d'ambulance.

Si au lieu d'offrir du fromage, de l'avoine ou d'autres denrées, le Gouvernement jugeait préférable d'offrir des lits pour les hôpitaux, comme il en a déjà offert aux autorités françaises—en quoi il a agi comme il fallait—ne me serait-il pas permis de faire observer à mon très honorable ami et au consul de Belgique au Canada que l'on ferait bien de confier là-bas la direction de ce service au Dr Béland? Pas n'est besoin de dire que le Dr Béland est un médecin et un chirurgien de la plus haute distinction et qu'il ferait honneur au Canada si on lui confiait la direction de ce service d'ambulance en Belgique.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'apprécie ce que mon honorable ami de Saint-Jean (M. Pugsley) a dit de la merveilleuse bravoure dont les Belges ont fait montre en défendant leur pays et de l'étonnante résistance qu'ils ont opposée à l'armée d'invasion. C'est avec plaisir que le Gouvernement tiendra compte des avis qui lui sont donnés; d'un autre côté, cependant, il ne faut pas oublier que nous sommes engagés dans une très grande guerre dans le but de maintenir la neutralité et l'indépendance de la Belgique, et, à en juger, par ce que les journaux rapportent, une armée très nombreuse aurait déjà été expédiée en Belgique dans le but de protéger ce pays. Il se peut qu'il y ait lieu de mettre à l'étude la question de savoir si nous devrions faire à la Belgique l'offre que nous avons faite à la France. C'est un point sur lequel je n'ose pas me prononcer de façon définitive en ce moment.

M. A. K. MACLEAN: J'aimerais à demander au ministre de la Milice comment il fera servir à l'achat du matériel et des fournitures de guerre les sommes à être prélevées à la faveur du présent projet de loi. S'est-il tracé à ce propos quelque plan général, et s'il l'a fait, aurait-il l'obligeance d'en indiquer les grandes lignes à la Chambre?

L'hon. M. S. HUGHES: Chaque manufacturier du Canada a été invité, sans égard à sa couleur politique, à sa race, sa nationalité ou à quoi que ce fût, à fournir les approvisionnements. Le nom de toute personne que l'on nous donne qui nous est transmis de chaque endroit, ainsi que les choses qu'elle est capable de fournir sont inscrits sur une liste par le directeur des entreprises, lequel est chargé de ce soin. J'ai retenu les services de M. Russell, de Toronto, membre de la “Russell Motor